

**A la demande du CQ BF, rencontre des têtes de listes des élections
municipales de BALARUC LES BAINS, le 17 Février 2014 :**

Monsieur Gérard CANOVAS

Lieu :

SIEGE SOCIAL DU CQ BF, Les Télines 2.

Délégation CQ BF :

*Mme Andrée ROCA – Gisèle JUAREZ - Michel TURLUER – Claude
MERIEAU – Albert DESPERT – Christian ZOELLER - Yves JUAREZ.*

Représentation de la liste « BALARUC CA MARCHE » :

*Monsieur Gérard CANOVAS – Mme Brigitte LANET - Monsieur Francis
DI STEFANO*

Rapporteur : Yves JUAREZ

888888888888888888888888888888

INTRODUCTION DE Mr Yves JUAREZ :

Nous avons eu déjà l'occasion de vous l'exprimer, les résidents du quartier des BAS FOURNEAUX sont soucieux de leur environnement !

Dans un contexte qui prenait en compte le plaisir de vivre à BALARUC, avec en plus, l'appui charmeur de certains arguments commerciaux qui n'ont pas été respectés, **nous avons été un certain nombre à investir** aux MDT.

Pour certains d'entre nous, il s'agissait de faire de la défiscalisation, mais pour d'autres, **nous avons mis toutes nos économies pour bien vivre aux MDT**, voir nos enfants grandir et s'épanouir, ou encore pour y passer une retraite heureuse et conviviale.

Dans tous les cas, **nous avons intérêt à ce que nos investissements ne se dévaluent pas** et pourquoi pas, au contraire, que **le contexte de valorisation de notre quartier constitue une plus-value.**

C'est dans cet esprit qui concerne les locataires de ce quartier comme les propriétaires, que **nous sommes intéressés par son devenir.**

Nous souhaitons que **les exigences de mixité sociale soient considérées à l'échelon de la commune** et non pas, par **une concentration « dans un seul secteur du village »** qui au bout du bout, ne saurait nous ramener qu'à ce que l'état cherche à détricoter.

Nous entendons **préfigurer aux destinées de notre quartier**, pour **qu'il devienne un « pôle de vie » de BALARUC, où il fait bon vivre** et qu'il ne succombe pas à certains modèles aux effets contraires.

Nous sommes **intéressés par ce que la prochaine municipalité fera** en matière de maîtrise du foncier, de stratégie urbaine, d'évaluation et valorisation des ressources locales :

- **quelle importance et quelle écoute** elle accordera à notre comité de quartier.
- De **quelle importance et quelle considération** bénéficiera notre quartier par rapport au centre du village ?
- Comment la pénétrante SETE – BALARUC sera-t-elle traitée ?
- Quel sera l'avenir de l'aire de mouillage SUTTEL ?

Ce soir, pour notre rencontre, nous n'avons pas recherché à réunir tous les résidents du quartier, nous ne serions pas dans notre rôle, puisque nous sommes leurs élus, mais nous avons souhaité **qu'une délégation de notre CQ** (Comité de Quartier) **puisse échanger avec vous**, comme nous l'avons fait avec 2 autres têtes de listes Balarucoises.

L'objet étant de vous entendre vous exprimer/vous engager, sur l'environnement de notre quartier, par-delà des concertations que nous pouvons bien avoir avec la municipalité, puisque ça n'est pas au Maire que nous nous adressons, mais au candidat et nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation.

Nous **relayerons exhaustivement votre entretien** et nous nous réservons aussi le droit de le commenter.

Pour ce soir, voici le programme d'organisation que nous vous proposons si vous en êtes d'accord :

Tout d'abord nous vous donnerons la parole pour vous **écouter nous faire part de vos engagements pour notre commune et en particulier notre quartier**, « hier, aujourd'hui et demain ».

Au terme de votre intervention, nous passerons la **parole à ceux des membres de notre délégation qui souhaitent s'exprimer**, vous pourrez leur faire une réponse après chaque expression.

Et enfin, **nous vous proposerons de répondre à un questionnaire** provenant d'une consultation de nos adhérents, il a été réalisé à l'intention des têtes de listes aux élections BALARUCOISES.

Ces mêmes questions ont donc été posées à ceux des 2 autres **candidats qui ont accepté de nous rencontrer**.

Nous voulons attirer votre attention sur le fait qu'au-delà de nos opinions personnelles, et elles sont forcément plurielles dans notre CQ, nous sommes attachés à une stricte neutralité au sens même des impositions de la loi de 1901.

Au terme de nos 3 consultations, nous éditerons **un tableau synthétique des engagements de chaque candidat**, que nous communiquerons à nos adhérents **ainsi qu'à l'ensemble des résidents des MARINES DE THAU/HIPPOCAMPE**.

Pour chacun des candidats, nous ne communiquerons dans ce tableau que les éléments clairs constituant leurs engagements de programmes électoraux, **éludant toutes déclarations d'intentions génériques**

Avant de vous passer la parole, je voudrais vous faire part de nos aptitudes à la compréhension, et en particulier à l'embarras d'un Maire candidat, à répondre à de mêmes questions que nous lui avons posé en vain, à plusieurs reprises, à la veille des élections municipales.

Mais si le Maire, attendant le mois d'Avril, n'a pas voulu nous répondre, le candidat va-t-il nous dévoiler ce soir certaines **réponses que nous attendons fermement**.

Je rappelle que ces interrogations portent sur :

-1°) L'enlèvement du camion poubelle « Alain Pneu » du carrefour de la station TOTAL, où il « accueille » les arrivants à BALARUC LES BAINS et où, de plus il constitue un danger au feu tricolore,

- 2°) Un problème que nous vous avons soulevé et présenté comme **une urgence**, s'agissant de tournées de contrôles de stationnements par la PM (police municipale), les WE et le matin à 7 heures, dans les MDT, afin de venir à bout des automobilistes incivils.

Concernant ce point, je voudrais vous faire remarquer que le mutisme de la municipalité face à nos insistances, a commencé à **transformer ce qui était une réussite en un échec**, s'agissant des stationnements !

En effet, l'insuffisance de rondes conjuguée à une certaine « compassion » de la PM, à quoi se rajoute l'observation de la part de quelques résidents incivils que le soir et les WE « **c'est l'impunité** » il n'en faut pas plus pour que j'ai **le regret de vous annoncer** que le soutien que le CQ avait apporté à la municipalité, en communiquant très largement auprès des résidents des MDT **appelant à la discipline et de la patience** en attendant les nouvelles places de parking d'ici 2015/16, est en train de perdre maintenant de son utilité.

- 3°) L'état d'avancement sur l'engagement de la municipalité à aider les zones blanches de BLB à avoir des signaux Internet **enfin acceptables**, grâce à l'extension du dispositif Wifi nécessaire aux caméras qui seront prochainement installées.

INTERVENTION DE Mr Gérard CANOVAS :

Mr CANOVAS précise que dans cette longue introduction du Président du CQ BF, le quartier des BAS FOURNEAUX à très largement été évoqué. Il se propose de répondre précisément aux préoccupations relatives à ce quartier, mais dans la mesure où celui-ci fait partie intégrante de la commune, il interviendra également plus généralement.

EVOLUTION DES VALEURS DU FONCIER :

L'évolution de la valeur du foncier évoquée dans l'intro qui constitue une préoccupation des propriétaires d'appartements aux MDT (Marine De Thau), n'est pas uniquement tributaire des problématiques du quartier, même si elle est assurément concernée par l'architecture et le contexte ! BALARUC LES BAINS est l'objet d'une spécificité par rapport aux communes voisines, en raison du thermalisme de notre municipalité.

L'ensemble du parc immobilier de la commune est aussi **impacté par les effets de cette richesse que représente le thermalisme de notre commune**, dont nous avons la chance de bénéficier.

LE QUARTIER DES BAS FOURNEAUX :

Le quartier des BAS FOURNEAUX existe aujourd'hui, avec ses atouts indéniables. Mr CANOVAS ne veut pas laisser dire que **ce quartier a été dénaturé par l'implantation de la résidence de logements sociaux « L'HIPPOCAMPE »**. Mr CANOVAS trouve que ce qui est davantage dégradant dans ce quartier, c'est le résultat de **la soif de vendre des m² de béton qui a permis la construction de ces 4 immeubles qui se situent aux pieds de la falaise** ! Si aujourd'hui il y a des problématiques dans ce quartier, notamment le stationnement qui engendre des nécessités de focus particuliers de la PM (Police Municipale), c'est parce qu'il y a une histoire.

En effet, la loi d'urbanisme prévoit un rapport entre les m² résidentiels construits et le nombre de places de stationnements. **Les promoteurs n'ont pas respectés ces obligations** ! On peut se référer à des faits matériels « imaginables », mais **les études n'avaient-elles pas évoqué ces difficultés ?** La vérité c'est qu'à des fins de profits, les constructions des immeubles ont été concentrées aux MDT et **qu'il n'a été construit qu'un parking au lieu de 2 par appartements !**

Lorsque la municipalité est parvenue aux responsabilités en 2008, elle s'est emparée de cette anomalie et a recherché l'application de la loi, afin **d'obtenir le paiement de pénalités des promoteurs** (amodiations) qui n'avaient **pas réalisé les**

places de stationnements prévues au cahier des charges, car ce n'est pas aux contribuables BALARUCOIS de payer à la place des promoteurs.

En effet, les habitants du quartier des BAS FOURNEAUX, comme ceux du reste de la municipalité, ne sont pas responsables de cette situation. La ville de BALARUC LES BAINS fera les avances pour rajouter les places de stationnements manquantes, mais **elle restera intransigeante avec les promoteurs pour la récupération des amodiations** auprès de la justice.

Il s'agit là d'un premier point qui témoigne de la volonté de l'équipe sortante de préserver les deniers publics des citoyens.

Mr CANOVAS précise que grâce à l'action du CQ BF (comité de quartier des BAS FOURNEAUX), des actions sont entreprises pour animer ce nouveau quartier, afin de **lui donner un peu d'âme dont il manque !**

N'est-ce pas les résidents eux-mêmes qui ont constaté qu'il n'y a pas d'espace de jeux pour les enfants et que les espaces verts posent aussi des problèmes ?

Aujourd'hui, si l'on veut modifier – agrémenter, l'aspect de cette résidence, aller de l'avant, il n'y a qu'une seule solution qui permettra la récupération, c'est **l'utilisation de l'emplacement de la blanchisserie industrielle actuelle.**

L'état d'esprit de l'équipe de Mr CANOVAS est d'**agréments un maximum ce quartier** et ce ne sera d'ailleurs pas trop compliqué !

Le but du projet à venir sur l'espace de la blanchisserie n'est pas de « faire des appartements pour faire des appartements ».

REQUALIFICATION DES QUARTIERS DE BALARUC LES BAINS :

L'équipe de Mr CANOVAS prévoit pour son prochain mandat, la **requalification de 4 quartiers :**

- Les BAS FOURNEAUX
- L'après ATHENA du centre-ville,
- L'après ESPERIDES,
- Le CASINO

Chaque requalification se fera avec les mêmes méthodes de bon sens

- **Etudes préalables** de faisabilité (celle-ci est bien avancé pour le projet de remplacement de la blanchisserie puisque les résultats sont attendus d'ici un mois et demi à deux mois),
- Concours d'architectes,
- **Concertations avec les parties prenantes** que sont les résidents du quartier, dans une logique de démocratie participative, afin d'éviter de faire des erreurs.

QUARTIER D'ATHENA :

Ce quartier est l'objet d'un **manque flagrant de parkings** ! Des études seront entreprises par des architectes pour parvenir à introduire dans ce quartier restructuré :

- Une activité administrative (nouvelle Mairie – Poste, .../)
- Une activité culturelle (médiathèque – office du tourisme, .../)
- Résidentiel
- Commerces

Par le passé, cet emplacement du village a été l'objet de différentes inondations, afin de régler cette problématique, les travaux hydrauliques qui n'ont jamais été entrepris, seront réalisés pour limiter le risque de dégâts d'inondations.

QUARTIER DU CASINO :

Selon les mêmes méthodes, ce quartier sera également l'objet d'études par des architectes pour le « redessiner ». Ces études seront, là encore, accompagnées d'un processus de concertation des riverains pour :

- Des parkings
- Une maison médicale pluridisciplinaire,
- La maison du curiste

L'APRES BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE :

Pour le projet de remplacement de la blanchisserie, Mr CANOVAS s'engage à **des réalisations dans la cohérence**. Il n'envisage **pas de la continuité par rapport à ce qui existe déjà** en matière d'HLM.

Une continuité de ce qui existe déjà serait rendre le quartier « banal » et **sans autre issue possible**. Mr CANOVAS se propose de trouver des architectes en mesure de **conceptualiser un projet intéressant**.

Dans ce projet il y aura, en bordure de l'emplacement idyllique que constitue la pénétrante SETE – BALARUC LES BAINS (RD2), un laboratoire cosmétique qui affichera le prestige de BALARUC LES BAINS, avec un point I (information tourisme).

La commune ne se détachera pas de la communauté d'agglomération à laquelle elle appartient et dont le projet phare est « **une voie propre** » de transports en commun qui se situera au lieu et place de la voie ferrée actuellement abandonnée en bordure de la RD2 et qui permettra de **relier le Nord du bassin de Thau, avec la gare de SETE.**

Un tel projet de voie propre sera entrepris avec l'Agglo pour une parfaite complémentarité avec **un parking relais, situé l'ancien terrain de la raffinerie** (actuellement en cours de dépollution).

Dans ce projet de remplacement de la blanchisserie, il y aura aussi **des appartements avec « du concept »**, dans le respect fixé par la loi concernant **le taux de mixité sociale de 25%.**

Ces appartements seront destinés en particulier au logement de jeunes qui travaillent sur la commune et qui ne peuvent y résider :

- Accession à la propriété privée
- Primo accession
- 25% de mixité sociale

Mr CANOVAS précise qu'il n'y aura pas d'HLM tel que c'est le cas à la résidence de l'Hippocampe, seule la mixité règlementaire de 25% sera appliquée !

En effet, les textes de lois sont trop stricts pour pouvoir éviter de se plier aux exigences de la loi relative à la mixité sociale. Mr CANOVAS ne voudrait pas que comme c'est le cas à MARSEILLAN, on puisse retirer à notre commune le droit de Maitrise de son PLU en transférant cette compétence à l'EPF (établissement Public Foncier).

Mr CANOVAS s'engage à ce que **les résidents des MDT bénéficient des places de stationnements promises, d'aires pour les enfants, de plusieurs canisettes**, mais ce sera excentré sur l'emplacement de la blanchisserie. Mr CANOVAS s'engage à **travailler avec les résidents du quartier et leur représentation associative**, pour mener à bien ce projet. Il invite le CQ BF, dans lequel il sait qu'il y a de la compétence, à **exporter le débat au niveau de l'ensemble du quartier**. Mr CANOVAS précise que ce projet d'après Blanchisserie sera développé par les architectes, sur la base d'un cahier des charges réalisé « tous ensemble », que leur communiquera la municipalité.

ESPACES POLLUES :

A l'arrivée de l'équipe municipale en 2008, le quartier des BAS FOURNEAUX était **prévu pour y construire les logements pour 1500 personnes de plus que ce qui existe actuellement**, dans la continuité de l'hippocampe (BOIS DE SAINT GOBAIN), alors que les terrains envisagés, étaient fortement pollués, malgré la production par le PDG de CEDEST, d'un certificat de dépollution signé du Directeur de la DRIRE.

De par la vigilance de l'équipe arrivée aux responsabilités en 2008 et à sa demande, l'EPF a fait réaliser des études par un cabinet privé et neutre. Ces études ont mis en évidence que **les terrains en question n'étaient pas dépollués mais qu'au contraire, leur pollution était telle, qu'elle provoquait des écoulements d'arsenic dans l'étang.**

La réaction du préfet fut immédiate en déclarant **cette zone en « rupture d'urbanisation »** (c'est-à-dire que jamais rien ne peut être construit, sur des secteurs en rupture d'urbanisation).

Une action complémentaire de la municipalité a permis d'obtenir que cette rupture d'urbanisation soit conditionnelle et qu'elle puisse être levée en cas de dépollution.

Mr CANOVAS se refuse à quel qu'engagement sur les dits terrains, il ne veut pas avoir les mêmes mésaventures que son prédécesseur avec les terrains pollués de la raffinerie (à proximité de l'aire SUTTEL), où des pénétrations d'hydrocarbures ont été constatées dans le réseau d'eau public.

En ce qui concerne les terrains de la raffinerie en cours de dépollution, par contrainte de la préfecture au propriétaire, Mr CANOVAS propose, une fois les dépollutions effectuées, la réalisation commune avec l'agglo, d'un parking relais.

AIRE DE MOUILLAGE SUTTEL :

Les aménagements de l'aire de mouillage SUTTEL ne pourront être entrepris que lorsque l'AOT (autorisation d'occupation du territoire) aura été délivré par la préfecture. Les démarches auprès de la préfecture durent depuis 6 ans et **la dite AOT devrait être obtenue incessamment**. Dès que l'AOT sera délivrée par la préfecture, les budgets étant déjà attribués, les travaux pourront débuter. **Ils débuteront de toute façon, par l'installation de l'éclairage dès 2014.**

Mr CANOVAS constate que certains reviennent sur la passerelle reliant les MDT à l'aire de mouillage SUTTEL qui avait été promise sur les documents de vente de la résidence. C'est du fantasme que de promettre la réalisation d'une passerelle enjambant la RD2 qui appartient au département ! Il n'est pas possible de promettre aux résidents des MDT qu'ils auront St TROPEZ et le CAP d'AGDE !

Il n'empêche que cette zone sera **entièrement réaménagée selon une logique d'intégration et de concertation**, en adéquation avec la pénétrante SETE BALARUC LES BAINS, **constituant ainsi une valorisation du foncier des BAS FOURNEAUX.**

ZAM :

Monsieur DI STEFANO précise que concernant le camion ALAIN PNEUS, celui-ci se trouve sur un espace privé et que par conséquent **personne ne pourra le faire retirer** à l'exception des copropriétaires de cette copropriété, et encore, par un vote à l'unanimité.

Des discussions sont en cours avec ceux des copropriétaires raisonnables de cette ZAM, pour réfléchir à ce qui pourrait être fait pour ne pas que celle-ci dépérisse. Une rétrocession de la voirie à la municipalité pourrait constituer l'une de ces réflexions.

Mr CANOVAS annonce que des projets quasiment aboutis sont en cours pour **une extension de l'INTERMARCHE à un HYPERMARCHE**, ce qui conduirait forcément à une redistribution de la copropriété et de facto à une éventualité de prise en charge de la voirie, **permettant alors à la municipalité d'intervenir pour le camion ALAIN PNEUS.**

PENETRANTE SETE BALARUC LES BAINS :

Concernant la pénétrante SETE – BALARUC LES BAINS qui débiterait à partir de la cure gourmande, avec la concertation des riverains, Mr CANOVAS souhaiterait **faire de cet accès à BALARUC un pôle d'attraction de notre commune** ! Il s'agit sur cet axe, de faire un accès dynamique qui serait à même de **constituer la publicité de notre station thermale.**

Mr CANOVAS stipule qu'en tant que seuls habitants de ce quartier, **les riverains des BAS FOURNEAUX seront consultés à chaque étape des projets.** Mr CANOVAS invite le CQ BF à **réfléchir d'ors et déjà, avec les résidents, au concept de cette voie pénétrante et ses aménagements.**

En réponse à Madame ROCA, Mr CANOVAS fait part de sa préférence pour des bus électriques pour constituer cette voie propre évoquée plus avant, il précise que la réalisation de ce projet relève non pas de la commune mais de l'agglo.

RONDE DE LA POLICE MUNICIPALE AUX MDT :

Monsieur CANOVAS précise que pour ce qui concerne la PM (Police municipale) et la problématique des stationnements aux MDT, **il n'y a pas de changement de positionnement de la municipalité par rapport à ses engagements envers le CQ BF**. En cas de réélection, la PM va être l'objet de beaucoup de changements qu'il n'a pas été possible de faire durant le cours de la première mandature, concernant en particulier **des évolutions favorisant une meilleure politique de proximité**.

La municipalité n'abandonnera pas les BF, il se trouve simplement qu'actuellement, la ville de BALARUC est en proie à des difficultés en raison de nombreuses absences au sein de la PM. **Dès que possible, les rondes dans les conditions prévues reprendront**.

FINANCES PUBLIQUES ET MUNICIPALES :

Le projet des finances municipales pour le prochain mandat sera l'objet d'un véritable débat.

Mr CANOVAS précise qu'il est le, seul candidat BALARUCOIS, à n'appartenir à aucun parti politique, malgré ses convictions, même s'il affirme être soutenu par « certains ».

Dans cette campagne, chacun des candidats promet de ne pas augmenter les impôts, pourtant, **pour les collectivités territoriales il va être de plus en plus difficile de « faire face », en raison des prévisions de réductions de dotations de l'état à venir**.

Mr CANOVAS rappelle la spécificité de BALARUC LES BAINS, qu'il affirme n'être pas une commune comme les autres, en raison de son activité thermale et des réformes qui ont été entreprises, en particulier du changement de statut de régie municipale des thermes en Société locale d'exploitation des thermes. Cette S P L E TH est une Sté anonyme dont tous les actionnaires sont publics et le Maire de BALARUC, le PDG :

- BALARUC 85%
- THAU AGGLO 14%
- DEPARTEMENT 1%

Il faut bien savoir que ce ne sont pas les contribuables BALARUCOIS qui payent les thermes, mais **l'activité thermique générée par les loyers.**

Balaruc a la chance que toutes ses recettes ne proviennent pas des impôts, mais majoritairement de ses activités thermales :

Exemple : Le budget des recettes de la commune est de 15 millions d'€, alors que les entrées des impôts locaux ne sont que de 4,5 millions d'€.

Mr CANOVAS précise que, pour le prochain mandat, l'objectif de son équipe sera d'améliorer l'autofinancement pour l'investissement et la mise en place d' **nouvelle politique fiscale qui consistera à permettre de ne pas augmenter les impôts locaux, mais encore que la charge fiscale diminue sur BALARUC LES BAINS** et notamment celle de la taxe d'habitation :

- en rétablissant, dès le 1^{er} Janvier 2015 l'abattement à la base en matière de taxe d'habitation pour les résidences principales,
- en permettant les taux maximum pour les résidences principales pour les abattements pour charges de familles,
- en augmentant le taux pour les handicapés,
- en votant une exonération de taxe foncière pour les BALARUCOIS construisant un site résidentiel équipé de matériels photovoltaïque ou de techniques s'inscrivant dans les procédés de développement durable.

Ces mesures fiscales sont chiffrées par le candidat et de telles avancées fiscales seront rendues possibles, **grâce à la productivité de l'activité thermique de notre commune.**

Mr CANOVAS invite à examiner la composition des listes de candidats en présence ; la compétence de ceux de sa liste est solide ! La compétence est indispensable pour assurer une gestion saine, le placement de la trésorerie de BALARUC LES BAINS a généré 80 000€ d'intérêts pour les recettes de la commune.

S'il était exigé aux contribuables BALARUCOIS de rembourser la dette de la commune, il suffirait qu'ils s'acquittent de 83€ par mois durant un an, ce qui est particulièrement faible.

Mr CANOVAS souhaite donner quelques précisions concernant le « centre de bien être OBALIA ». Il rappelle que cet établissement, hérité lors de l'arrivée aux responsabilités de son équipe en 2008, constituait un véritable « trous » dont la maîtrise de sa gestion, a permis à ce jour d'arriver en quasi équilibre.

L'inadaptation thermo ludique de ces infrastructures, nécessite une réadaptation des équipements, en particulier une juxtaposition de restauration et d'hôtellerie de standing, répondant à la typologie de clientèle susceptible de fréquenter ce type d'établissements.

En effet, en l'état, il s'agit d'un produit inadapté ! L'opération de remise à niveau telle qu'elle est conçue devrait aboutir à une charge d'investissement nulle pour la municipalité.

Obalia est un établissement qui devra ramener 500 ou 600 000 € net au départ et non pas se contenter d'un « petit » équilibre.

La remise à niveau d'OBALIA, passera inévitablement par la démolition des Espérides.

NOUVEL ETABLISSEMENT THERMAL :

Il faut refuser de croire que les thermes amèneront trop de « monde » à BALARUC LES BAINS. Il faut au contraire **se mobiliser pour ne pas que les thermes tombent à l'abandon** au bout de 40 ans, comme cela a été le cas.

Un établissement thermal comme celui en construction, il ne s'en reconstruira plus jamais à BALARUC LES BAINS, **il aura été construit avec 55% de subventions**, on ne pourra plus jamais avoir de telles aides !

Ce nouvel établissement thermal **ouvrira le 24 Novembre 2014**, il se situe sur un site idyllique, **il génèrera entre 8 et 10 millions d'€ supplémentaire de chiffre d'affaire.**

C'est la raison pour laquelle Mr CANOVAS a été très inquiet lorsqu'il a vu arriver les 3 recours contre ce projet.

Demain, **la cosmétique sera l'image de BALARUC LES BAINS**, grâce au vecteur que constitue « THERMALIVE ».

Certains ne croyaient plus au futur du thermalisme, ils craignaient **les déremboursements des cures par la Sécurité sociale**. Un accord-cadre d'une **durée d'application de 5 ans**, signé voici 3 semaines, vient d'intervenir

garantissant les remboursements des cures thermales. BALARUC LES BAINS a eu une part importante dans le lobby auprès de la Sécurité Sociale, pour parvenir à cette garantie.

L'investissement du NET (Nouvel établissement thermal) a été réalisé en cohérence avec ces garanties de remboursement.

DIVERSIFICATION DES ACTIVITES DE BALARUC LES BAINS :

Mr CANOVAS met en garde les BALARUCOIS contre **une dilapidation du patrimoine projetée par le groupe FONTALVI** qui se cache derrière le Docteur DELMAS.

Ce groupe recherche en fait à acheter les thermes de BALARUC, tel qu'il l'a fait à AIX LES BAINS, (prix d'achat des thermes d'AIX LES BAINS : 5 millions d'€, valeur estimée de ces thermes 120 millions d'€) !

Mr CANOVAS explique que, grâce au concours du Docteur CREBASSA, sommité de la phlébologie, et d'un partenariat de la Station thermale de BALARUC avec le corps médical, **il sera réalisé un centre du LINFODEM**, l'équipe de Mr CANOVAS projette également **un centre d'accueil de sportifs de haut niveau** (en cohérence avec la construction du complexe sportif).

Tableau comparatif :

	OUI	NON	Observ.
<p>1. Le nom de BAS FOURNEAUX n'est plus justifié, car le site industriel polluant d'autrefois n'existe plus.</p> <p>Etes-vous favorable à ce qu'outre l'appellation historique & administrative « BAS FOURNEAUX », une autre appellation plus usuelle puisse désigner différemment notre quartier.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<p>2. La Blanchisserie Industrielle doit être déplacée.</p> <p>Si oui est-ce que pour son remplacement vous favoriserez un espace :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tertiaire ▪ Commercial ▪ Résidentiel ▪ Mixte tertiaire résidentiel 	<input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Si résidentiel :</p> <p>a) Pour quel pourcentage de mixité, social/ privé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 10% ○ 15% ○ 20% ○ + de 20% <p>b) Prévoirez-vous des dispositions primo accédant favorisant l'ancrage des jeunes du village ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
<p>c) Vous engagerez vous à inclure la centaine de places de parkings manquantes et dédiées aux MDT, dans le projet de remplacement de la blanchisserie ?</p> <p>d) Vous engagerez vous à inclure un espace de jeux pour enfants dans le projet de remplacement de la blanchisserie ou les abords immédiats des MDT ?</p> <p>e) Vous engagerez vous à inclure un parc de promenades dans le projet de remplacement de la blanchisserie, ou les abords immédiats des MDT ?</p> <p>f) Vous engagerez vous à inclure une canisette pour chiens dans le projet de remplacement de la blanchisserie ?</p> <p>g) Vous engagerez vous à créer un espace de verdure propre et organisé, dans la pénétrante SETE – BALARUC (entre la route de SETE et les immeubles des MDT).</p> <p>h) Vous engagez vous à l'acquisition de la bande de terrain appartenant à la SNCF, pour aménagements divers ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ buser le ruisseau pour aménagement paysager au-dessus ? ○ Prévoir un parking en bordure de route, qui servira aux utilisateurs du port SUTTEL (celui-ci devant être réaménagé) ? 	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Ces travaux devront se réaliser avec ceux de la pénétrante

3.	Réalisez-vous les aménagements du port SUTTEL si l'état en autorise la faisabilité ?	X		
4.	Améliorerez-vous l'éclairage public de la totalité des quais du port ?	X		
5.	Un accès à l'eau et l'électricité groupé (chaque 30 place par exemple), pour l'entretien des bateaux sera-t-il réalisé ?	X		
6.	Le CQ sera-t-il être impliqué aux instances de gestion des attributions des places du port ?	X		Dans le cadre 1 comité portuaire
7.	Les résidents de notre quartier pourront ils bénéficier d'un « rang » de priorité pour l'obtention d'un anneau ?		X	
8.	L'application des réglementations concernant le stationnement des camping-cars aux abords du port sera t'il actif ?	X		
9.	Un engagement plus sévère de la mairie dans la propreté et la fréquentation des quais du PORT SUTTEL, sera-t' il réalisé?	X		
10.	Des travaux de revalorisation paysagère du site d'écoulement du bout du port SUTTEL (en contrebas du rondpoint du serpentin) seront-ils rapidement entrepris ?	X		
11.	Le principe d'une ronde quotidienne de la Police municipale dans la rue des Alizés sera-t-il accordé durant les 5 jours ouvrables de la semaine ? <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 fois par semaine, ces rondes se réaliseront-elles à 7 heures du matin (le bus de ramassage scolaire passe à 8 heures) ? ▪ Pour une durée ponctuelle limitée (2 mois), les rondes de la PM pourront elles avoir lieu le Samedi ou le Dimanche 2 fois par mois? 	X X X		
12.	Des dispositions de sécurisation du haut de la falaise pourront-elles être mises en œuvre rapidement ?	X		